



LA FEDERATION COMMUNIQUE

COP 21

ROMPRE AVEC « L'ÂGE DU CAPITAL »

La 21^{ème} Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) se tient à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Une intense bataille idéologique exprimant des intérêts très concrets de domination impérialiste se mène autour de cette question. Les dernières sorties de Obama le prouvent. La recherche d'un consensus autour des « activités humaines » qui seraient responsables du réchauffement climatique en est la pierre angulaire. La Banque mondiale en rajoute. Bras armé du FMI dans la mise en œuvre des plans d'ajustement structurel imposés aux pays sous-développés, elle estime que le changement climatique va faire exploser l'extrême pauvreté. Le flou idéologique est savamment entretenu pour éviter de cibler les véritables responsables. Pour construire les réponses indispensables, il est urgent de s'extraire de ces carcans. A juste titre, Marx affirmait en substance que l'humanité se pose les questions qu'elle est en mesure de solutionner. Encore faut-il, comme il le pointait du doigt, lutter sur tous les terrains, sociaux, économiques, politiques et idéologiques.

LE CAPITALISME, FREIN AU PROGRÈS DE L'HUMANITÉ

Le discours dominant et les négociations de la COP 21 désignent « les activités humaines » comme principales responsables du réchauffement climatique causé par les gaz à effets de serre, mettant sur un même plan stratégies des transnationales, politiques libérales des gouvernements et comportement des individus, voire opposant populations des pays riches à celles des pays pauvres. Ces discours nient la division de la société en classes et l'existence d'une infime minorité de riches qui vit et accroît toujours plus ses richesses par l'exploitation de la grande majorité des peuples. Or, comme le dit Jean-Baptiste Fressoz, historien des sciences, chercheur au CNRS « *Le changement de régime géologique est le fait de « l'âge du capital » (Eric Hobsbawm) bien plus que le fait de « l'âge de l'homme »* ».

L'exploitation des hommes et des richesses naturelles est inhérente au système capitaliste dans sa recherche du profit maximum à court terme. Les impérialismes (États-Unis, pays colonialistes comme la France, l'Angleterre...) se sont construits sur le pillage des matières premières des pays sous-développés. Bien que le débat existe sur le point de départ du réchauffement climatique, la seconde moitié du XX^{ème} siècle est marquée par un pillage beaucoup plus grand des pays capitalistes développés envers les ressources naturelles, et plus particulièrement du pétrole et des matières premières agricoles, des pays du Sud. De plus, ils déménagent régulièrement leurs usines de production là où la force de travail est encore moins chère. « *La force des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest a été d'externaliser leur pression environnementale sur le reste du monde* » (JB. Fressoz). Au final, c'est bien l'accumulation capitaliste qui a secrété la mise en concurrence des agricultures et des salariés, les milliers de camions sur les routes pour le transport de produits qui font des dizaines de milliers de km entre la production de la matière première et la consommation du produit fini. Dans leur conflit qui dura plus de 4 ans, nos camarades de Fralib en ont fait la démonstration concernant les thés et infusions. La déforestation, l'accaparement des terres agricoles, la concentration agraire et l'agriculture industrielle, la suburbanisation..., les marchés à terme, les places financières, les banques, les échanges de marchandises et de capitaux à l'échelle de la planète..., participent des stratégies financières des STN pour l'accumulation capitaliste.

Le capitalisme est un frein au progrès économique et social sur l'ensemble de la planète. Il est un carcan imposé au développement de l'humanité. Si celle-ci se pose les questions auxquelles elle est en capacité d'apporter des réponses, la situation actuelle montre que des freins puissants à la construction de ces solutions s'affirment avec force et mettent en danger l'humanité elle-même. Dans le cadre des négociations de la COP 21, les besoins de financement des pays du Sud n'ont pas trouvé le moindre début de consensus dû au veto des transnationales et des gouvernements à leur botte. Au contraire, l'ouverture aux investisseurs privés est présentée comme LA solution, un credo qui dure depuis des décennies et qui enfonce l'humanité dans la pauvreté et la misère, qui mine l'environnement, au profit de quelques milliers de riches.

La COP 21 pourrait se résumer en une grande opération de communication menée par les gouvernements des pays capitalistes développés, comme les précédentes, faisant beaucoup de bruits, appelant des changements de comportements ou des « solutions durables » pour qu'au final rien ne change. Il ne peut y avoir de « solutions durables » sans mettre en cause le système capitaliste lui-même.

DES ENJEUX POLITIQUES FONDAMENTAUX

Si le réchauffement climatique fait l'objet d'un consensus assez large dans la communauté scientifique, il est nécessaire de faire la clarté sur le GIEC (Groupe International d'Etude sur le Climat) qui participe de l'affrontement idéologique actuel. Qu'il y ait dans le GIEC des scientifiques hautement compétents et sincères, sans aucun doute. Néanmoins, le GIEC n'est pas une structure scientifique, mais un organisme intergouvernemental mû par des exigences populaires qui s'expriment, des réalités objectives incontournables et par des intérêts politiques, notamment des gouvernements représentés dans cet organisme, intérêts qui peuvent parfois être contradictoires, mais toujours guidés pour nombre d'entre eux, par la logique du système capitaliste et la défense de leurs propres entreprises capitalistes. Pourquoi vouloir imposer au monde « la vérité » du GIEC, si ce n'est pour constituer des pare-feux et lancer une croisade dont la seule vertu est d'éviter de parler du rôle du système capitaliste et du type de croissance inhérente à la recherche du profit à court terme.

Pour notre syndicat, une cause commune telle que celle de sauver l'humanité a pour but de rassembler largement, et notamment de prendre appui sur des analyses de classe. Nous n'avons pas à nous laisser entraîner sur un terrain étranger aux intérêts des salariés et des peuples. Des organisations écologiques, des ONG opérant dans les pays sous-développés enfourchent volontiers le cheval de bataille de la responsabilité partagée. Elles dénoncent les bouleversements climatiques qui riment avec malnutrition, conflits interethniques, paupérisation. Les populations « déplacées » dues aux inondations deviennent des « immigrés climatiques ». Mais personne ne pose la question de l'origine de ces inondations, pour une grande part dues au type d'agriculture industrielle imposé, à l'érosion des sols, à la déforestation ou encore à l'urbanisation anarchique. Ces bonnes causes « oublient » les véritables responsabilités des gouvernements des pays capitalistes développés, des transnationales, du FMI et de la Banque mondiale dans le pillage des ressources naturelles des pays sous-développés. Elles se trompent de combat et font le jeu des investisseurs privés et de l'agrobusiness. Elles contribuent à pérenniser un système capitaliste à bout de souffle, dans l'incapacité à répondre aux besoins des populations parce que ce n'est pas son objectif. En incapacité, et c'est criant, d'apporter les réponses nécessaires à la situation actuelle.

Seuls les peuples, avec leurs forces politiques, populaires, syndicales, associatives, culturelles et étatiques, s'appuyant sur les objectifs d'émancipation de l'exploitation capitaliste, comme l'affirma l'un des premiers Fidel Castro, constituent les vraies solutions.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET CLIMAT, UNE MÊME URGENCE

Sur la majeure partie de la planète, les agricultures sont assujetties aux stratégies des transnationales des semences, de l'agroalimentaire et de la grande distribution. La libéralisation des échanges agricoles mondiaux organisés pour maximiser les profits des groupes, met en concurrence des agricultures aux

différentiels de productivité pouvant aller de 1 à 1 000 entre pays sous-développés et pays développés. La production et la distribution de masse du type Coca Cola, chères aux pieuvres transnationales, exigent des produits agricoles et alimentaires standardisés et normés. L'agriculture de type capitaliste, dévoreuse de terres et de pesticides, fragilisant les sols et la biodiversité, est promue dans ce sens. Elle lamine les agricultures familiales et les cultures vivrières.

Ce mouvement s'accompagne d'une concentration agraire à grande échelle se traduisant par des exploitations de plus en plus grandes, une expropriation des paysans, l'exploitation des salariés agricoles, une surexploitation des ressources naturelles et la mise en cause de l'environnement. L'accaparement des terres fait l'objet de transactions foncières essentiellement par des capitaux financiers étrangers à l'agriculture. 36 millions d'ha de terres agricoles ont été achetés dans le monde depuis 2000 et 15 millions seraient en cours de négociation. Les États-Unis sont le plus grand pays investisseur avec l'acquisition d'environ 7 millions d'ha dans le monde, soit 20 %. Ces rachats de terres sont destinés à produire des cultures de rentes (agrocultures notamment) avec la bénédiction de la FAO et souvent subventionnées par les gouvernements sous couvert de « transition énergétique » en substitution des productions alimentaires. Si cet accaparement a bondi depuis 2005, c'est essentiellement pour profiter de la spéculation sur les denrées agricoles et alimentaires, conséquence de la dérégulation et de la libéralisation des marchés agricoles conduites par l'OMC et les divers traités de libre-échange. A l'image d'AgroEnergy, une entreprise de Hambourg créée en 2008, qui présente à ces actionnaires le placement dans l'agriculture est-allemande comme particulièrement rentable. La revente de 4 000 ha en 2011 par cette société, après une levée de fonds de 35 millions d'€ en 2008, lui a rapporté un retour sur investissement de 13,5 %, un taux de rentabilité financière qui n'a rien à envier à l'industrie.

Ces stratégies se développent contre la souveraineté alimentaire des peuples. Le réchauffement et les dérèglements climatiques vont aggraver la faim qui touche près d'un milliard de personnes dans le monde malgré les progrès réalisés en Chine notamment. L'agriculture est souvent la base incontournable du développement dans de nombreux pays. Sans politique agricole et alimentaire garantissant la souveraineté alimentaire nationale, il ne saurait y avoir de développement global et équilibré des pays en développement. Une politique agricole nationale doit privilégier l'agriculture familiale paysanne intensive en emplois, sauvegardant les ressources naturelles, l'environnement et la biodiversité, permettant la valorisation des potentiels et capacités agricoles nationaux. Elle doit s'accompagner de processus de réformes agraires démocratiques et progressistes. Chaque pays doit avoir le droit de protéger son agriculture par un soutien économique et social, notamment en garantissant les prix aux producteurs agricoles et en subventionnant les produits alimentaires de première nécessité. Ce soutien passe nécessairement par des protections aux frontières, l'organisation collective des producteurs et travailleurs de la terre. Des coopérations internationales mutuellement avantageuses doivent se construire avec l'ensemble des peuples de la planète dans le cadre d'un nouvel ordre économique international et dans le respect de leur indépendance.

L'alimentation comme l'eau doivent être considérées comme des biens publics. Bien public parce que l'accès à une alimentation saine et diverse et à l'eau potable est le fondement de la santé publique et sociale de la population. Secteurs stratégiques et vitaux pour l'économie nationale et la vie des populations, ils doivent être extraits du carcan capitaliste de la financiarisation. Ils ne peuvent être soumis à des intérêts privés dont l'objectif est de faire des profits au mépris de l'intérêt général et de toute autre préoccupation. L'alimentation, l'eau et l'ensemble des secteurs qui leur sont liés doivent donc être l'affaire de la Nation et du peuple par la réappropriation collective des moyens de production et notamment la nationalisation des grandes entreprises industrielles, commerciales et bancaires en amont et en aval de l'agriculture et le refus des privatisations pour la défense des potentiels agroalimentaires nationaux. La satisfaction des revendications des salariés est une exigence s'inscrivant dans ces objectifs.

UNE POLITIQUE FORESTIÈRE NATIONALE FORTE POUR RÉPONDRE AU DEFI CLIMATIQUE

Pour ne faire référence qu'à la seule dimension nationale, l'adaptation des forêts françaises au changement climatique représente un enjeu important. La vie des espèces est, pour l'essentiel, déterminée par le climat, notamment l'énergie lumineuse disponible, les températures et la disponibilité en eau. Chaque espèce y réagit différemment en fonction de ses besoins en chaleur, de sa tolérance au froid et au déficit hydrique. En conséquence, le changement climatique devrait déboucher sur une modification de la répartition géographique des espèces.

La France possède le troisième massif forestier de l'Union européenne, après la Suède et la Finlande, avec 15 millions d'hectares, qui occupe 28 % du territoire métropolitain. Sur les 15 millions d'hectares, quelques 4,7 millions d'hectares appartiennent à l'État. Pour les deux tiers, ce sont les forêts domaniales, et communales pour le tiers restant, auxquels il faut ajouter 6 millions d'hectares dans les territoires d'Outre-mer en Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion. En métropole, plus de dix millions d'hectares relèvent donc de la gestion privée par les propriétaires forestiers, pour une grande part agriculteurs. L'État a pris très tôt en charge la gestion des forêts avec la création en 1966 de l'Office national des forêts (ONF). Or depuis plusieurs années, le désengagement financier de l'État induit des changements profonds dans la gestion de l'Office et dans la conception de ses rôles et missions, se traduisant par une privatisation rampante. Ses ressources sont en majeure partie dépendantes du marché du bois. L'exploitation des forêts françaises est de plus en plus soumise aux mêmes critères de rentabilité financière que n'importe quel établissement commercial. En trente ans, les emplois ont diminué de 40 % et de 22 % ces quinze dernières années. Les conditions de travail se dégradent fortement avec leur cortège d'inaptitudes et de licenciements. La formation des personnels est réduite.

Les effets du changement climatique et la préservation d'une ressource naturelle stratégique pour le pays, en termes économique, social et environnemental exigent que l'ONF redevienne le service public de l'exploitation des forêts publiques et privées. Il doit être l'outil de la maîtrise publique de l'exploitation forestière et sylvicole. Celle-ci ne peut être laissée aux mains d'intérêts privés qui font courir le risque d'une dilapidation du patrimoine forestier national pour aujourd'hui et les générations futures. Le service public sous le contrôle de la Nation est seul en capacité de mener une politique nationale capable d'anticiper les conséquences du changement climatique et de mettre en œuvre une gestion des forêts participant de l'équilibre des écosystèmes. L'intervention des salariés et la satisfaction des revendications en matière de création d'emplois, d'amélioration des salaires et des conditions de travail, d'efforts de formation essentielle pour faire face à ces défis seront déterminantes.

LE RÔLE PRIMORDIAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE PUBLIQUE

La recherche agronomique publique a un grand rôle à jouer y compris dans le combat contre les changements climatiques. Aujourd'hui, les politiques publiques tendent à soumettre de plus en plus la recherche publique aux intérêts financiers privés des transnationales et de l'agrobusiness. Obligée de chercher des financements à l'extérieur par des « partenariats publics-privés », les instituts deviennent dépendants des exigences de ces groupes en fonction de leur recherche de profits et de rentabilité financière. La recherche agronomique publique n'échappe pas à ces logiques financières. L'État et le peuple doivent se réapproprier la recherche publique et ses finalités qui doivent être la réponse aux besoins alimentaires de la population et la construction de coopérations internationales pour la reconquête de la souveraineté alimentaire des peuples en lui donnant les moyens humains, techniques et financiers de remplir ses missions.

Les organismes génétiquement modifiés ont longtemps été présentés comme la solution à la faim dans le monde, aux problèmes de sécheresse... Dominée par les transnationales semencières, l'élaboration des OGM répond avant tout à une logique de rentabilité financière et donc au régime de propriété privée par l'instauration de brevets. Or, le brevet consiste à privatiser des connaissances par l'appropriation par des

firmes privées de milliers d'années de savoirs partagés par les travailleurs de la terre et la nature. Ce système de brevet sur le vivant, porté notamment par les États-Unis et les grandes firmes privées, stérilise des secteurs entiers d'activités par l'appropriation privée des connaissances. Breveter un gène d'une plante revient à privatiser le patrimoine génétique mondial. Ce processus est le même que celui qui vise au développement de « l'économie verte » et des recherches qui y sont liées, accaparées par les grandes sociétés capitalistes dominant ce secteur.

Le progrès génétique doit être libéré du droit des brevets. Les brevets sur les gènes et leurs fonctions doivent être interdits. Seule, la maîtrise des recherches et de leurs objectifs par les organismes publics, leur contrôle par les Nations et les peuples, peuvent garantir la libre circulation des connaissances et savoir-faire locaux, la mise à disposition des moyens de se développer pour tous les pays. Dans l'activité, les études, les préconisations du GIEC, des exigences équivalentes ne sont-elles pas à l'ordre du jour ?

Montreuil,
Le 27 novembre 2015